

# Les 10 avantages à travailler au CHU

- 1 J'ai un travail qui fait sens et je rejoins le premier employeur de la région.** — Chacun à son niveau participe à la chaîne de soins, animé par les valeurs du service public.
- 2 Je découvre un établissement qui m'offre des opportunités :** — environ 200 emplois créés chaque année, dont de nouveaux services et métiers.
- 3 Je peux me former, me spécialiser.** — Un plan de formation massif et un budget important consacré aux évolutions de carrière : 3 % de la masse salariale du CHU. 4 500 000 € investis dans la formation et l'accompagnement des professionnels.
- 4 J'ai des perspectives de carrière.** — Changer de service, passer à temps partiel, projet cadre en interne, mener des projets personnels partir/revenir grâce à la disponibilité en conservant ses droits, promotion professionnelle interne.
- 5 J'ai accès à des offres financières, culturelles qui profitent également à ma famille.** — Comité d'entreprise (CGOS), mutuelles, offres de l'amicale du personnel, arbre de Noël...
- 6 Je peux trouver un bon équilibre pour mieux concilier ma vie professionnelle et personnelle :** — salle de sport et ateliers bien-être gratuits, garde d'enfant, site situé à proximité du centre-ville et de la rocade avec parking et accès transport en commun, projet de conciergerie...
- 7 Je dispose des forfaits de mobilité douce.** — 75 % des frais de transports en commun remboursés, forfait mobilité durable pour venir en vélo, trottinette, covoiturage. Jusqu'à 2 jours de télétravail possible selon le poste...
- 8 Je travaille dans un établissement qui** — **investit largement dans la recherche, l'innovation et les derniers équipements de pointe.**
- 9 Mon supérieur hiérarchique est formé et engagé.** — formations spécifiques, ateliers managériaux, journée annuelle des managers.
- 10 Je travaille pour un employeur engagé pour le développement durable et responsable.** — Multiples actions RSE et innovantes dans l'éco soin.

*Et aussi pour les soignants :*

- 1 Recrutement direct en CDI pour plusieurs métiers (IDE, AS, IADE, etc...).** Pour les ide de bloc : mise en stage directement.
- 2 Des perspectives rapides de mise en stage à un an** (sans concours pour les Infirmiers). Concours annuels (pour les IDE, MES proposée sans concours à + 1 an).
- 3 Un accès à une plateforme d'heures supplémentaires à la demande,** pour les volontaires.

